HSBC Asset Management

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HSBC MULTI ASSET STYLE FACTORS VOLCAP

ISIN : FR0013459245

Le FCP est géré par HSBC Global Asset Management (France), autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). HSBC Global Asset Management (France) appartient au groupe HSBC.

Site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Appelez le 01 58 13 07 07 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de HSBC Global Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication : 1 juillet 2023.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce Fonds Commun de Placement (FCP) est un fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG), soumis au droit français, respectant les règles d'investissement et d'information de la Directive2009/65/CE

Durée :

Le FCP est créé pour 99 ans à compter de son agrément.
La société de gestion peut procéder à la liquidation du FCP, si l'actif devient inférieur au montant minimum règlementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des porteurs.

Objectifs

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP, a pour objectif de gestion d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'ESTR capitalisé + 4,5% (annualisé) sur l'horizon d'investissement de 3 ans en captant certaines primes de risque de style (primes de style) structurellement présentes sur les marchés d'actions, de taux et de change.
- En pratique le fonds prend des positions acheteuses et vendeuses sur les marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, avec une volatilité cible (calculée sur l'horizon de placement) comprise en moyenne entre 6% et 8% tout en intègrant un mécanisme de contrôle de la volatilité visant à maintenir la volatilité court terme ex-ante inférieure à 9%.
- La stratégie d'investissement implémentée vise à limiter l'exposition au risque directionnel sur les différents marchés d'actions, de taux et de change.
- L'indicateur de référence est l'ESTER capitalisé net de frais.
  L'ESTR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le prix de l'argent au jour le jour en euro des emprunts des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels
  Des détails supplémentaires sont disponibles sur le site de la Banque Centrale Européenne (https://www.ecb.europa.eu).
- Le gérant vise à capter certaines primes de risque de style (primes de style) structurellement présentes sur les marchés d'actions, de taux et de change.
- Ces primes de style se distinguent des primes de risque habituellement attribuées à la détention de classes d'actifs traditionnelles (actions, taux, crédit…).
  Le gérant cherche notamment à capter les primes dites de style « carry », « value » et « momentum » mais peut également exposer le FCP à d'autres risques.
  Le gérant s'attache à diversifier le budget de risque du FCP en termes d'expositions aux styles et aux classes d'actifs.
  En pratique, l'exposition aux styles est réalisée, par l'utilisation d'instruments dérivés à terme, à travers la construction de stratégies d'investissement prenant à la fois des positions acheteuses et vendeuses sur les marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, dans le respect du budget de risque de la stratégie.
- Afin d'illustrer le type d'expositions pris sur les différentes classes d'actifs, nous pouvons indiquer les niveaux maximums d'expositions suivants, la stratégie pouvant prendre du risque directionnel :
  Sur les marchés actions (en pourcentage de l'actif net) : La somme des positions acheteuses variera entre 0% et 150%. La somme des positions vendeuses variera entre 0% et 150%..
  Sur les marchés obligataires : la somme des positions acheteuses aura une duration variant entre 0 et 16. La somme des positions vendeuses aura une duration variant entre 0 et 16 ans ;
  Sur les marchés de change (en pourcentage de l'actif net) : la somme des positions acheteuses (contre la devise de référence) variera entre 0% et 100%; la somme des positions vendeuses (contre la devise de référence) variera entre 0% et 100% ;.
  En termes de levier global, en pourcentage de l'actif net et sous hypothèse que les positions obligataires sont prises sur des instruments de maturité 10 ans en moyenne: la somme des positions acheteuses variera entre 0% et 375%. La somme des positions vendeuses variera entre 0% et 375%;.
  Ces leviers ne constituent pas des contraintes de gestion ex-ante, elles résultent du calibrage en niveau de risque (volatilité) observés des conditions de marché (risque / corrélations) historiques.
- L'actif du FCP est composé, jusqu'à 100%, de titres de créance négociables, obligations et assimilées, Euro Commercial Paper.
  Répartitions dette privée / publique : les titres dans lesquels le fonds est investi sont soit des titres émis ou garantis par des états, soit émis par des émetteurs privés sans limites ni répartition pré-établie.
- Les émetteurs sont de notation « investment grade » c'est-à-dire notés au moins BBB- (ou A-2 pour le court terme) par Standard & Poor's ou jugés équivalents par la Société de Gestion. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- Le FCP utilise des instruments dérivés, négociés sur un marché règlementé ou de gré à gré, afin de prendre des positions long/short sur les univers d'investissement de taux, d'actions et de change internationaux.

Caractéristiques essentielles du Fonds d'Investissement à Vocation Générale :

- Les sommes distribuables de la part sont intégralement capitalisées.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
- Les modalités de souscriptions et de rachats sont détaillées dans le prospectus de la SICAV.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est à destination de tous types d'investisseurs et plus particulièrement les OPC gérés par HSBC Global Asset Management (France).
Il est conseillé aux investisseurs potentiels d'avoir un horizon de placement de 3 ans minimum.
Le capital n'est pas garanti pour les investisseurs et ces derniers doivent être capables d'assumer des pertes égales au montant de leur investissement dans le FCP.
Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Informations supplémentaires :

Dépositaire : CACEIS Bank France.
Les documents d'information du FCP (DIC/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

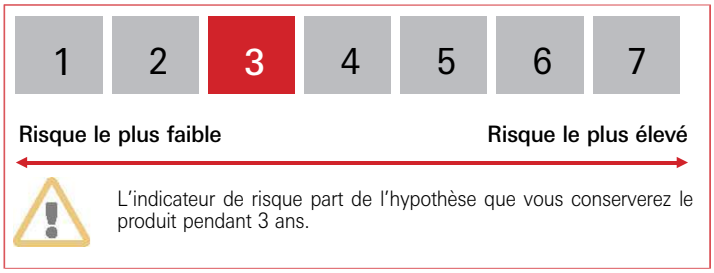

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne prend pas en compte les risques importants suivants : contrepartie, crédit, dérivé. Se référer au prospectus pour la liste complète des risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 ans **Investissement de 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 890	EUR 7 310
	Rendement annuel moyen	-31,13 %	-9,93 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 670	EUR 9 020
	Rendement annuel moyen	-13,31 %	-3,38 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 570	EUR 10 170
	Rendement annuel moyen	-4,30 %	0,57 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 490	EUR 10 920
	Rendement annuel moyen	4,91 %	2,97 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2020 et janvier 2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre août 2018 et août 2021. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2017 et janvier 2020. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le FCP ne disposait pas d'un historique suffisant.

Que se passe-t-il si HSBC Global Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. Les actifs du FCP gérés par la société de gestion sont conservés chez la banque dépositaire du FCP, séparément de la société de gestion et des fonds propres du dépositaire. Par conséquent, ni la défaillance de la société de gestion ni celle du dépositaire ne vous fera perdre votre investissement. En cas de défaillance de la société de gestion, la banque dépositaire a la possibilité de liquider le FCP en redistribuant le produit de la vente ou de confier la gestion de ce dernier à une autre société de gestion. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP. Le FCP n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans**
Coûts totaux	671 EUR	815 EUR
Incidence des coûts annuels *	6,7 %	2,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,33% avant déduction des coûts et de 0,57% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (6,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	6,00% maximum du montant investi. Ces coûts d'entrée peuvent être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des coûts d'entrée.	Jusqu'à 600 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice précédent, clos en décembre 2022.	13 EUR
Coûts de transaction	0,58 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	58 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période minimale de détention recommandée : 3 ans

Un investissement dans ce FCP doit être considéré comme un investissement à moyen terme. Cette durée de détention recommandée tient compte des caractéristiques du produit, des classes d'actif des sous-jacents et de leur niveau de risque. Les modalités de rachat de vos actions sont détaillées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? ». Il n'y a pas de pénalités si vous souhaitez racheter totalement ou une partie de votre investissement dans le FCP avant la période minimale de détention recommandée mais cela peut avoir une conséquence sur les performances attendues.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le FCP ou la société de gestion HSBC Global Asset Management (France). Cette réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) – Service Clients / Réclamations - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08 ou par email à hsbc.client.services-am@hsbc.fr. Si vous le jugez nécessaire, vous avez la possibilité de vous adresser à la Direction Générale d'HSBC Asset Management (France) en écrivant à l'adresse suivante : HSBC Asset Management (France) - Direction Générale - Immeuble « Cœur Défense » - 110 espl. Du Général de Gaulle - 75419 PARIS CEDEX 08.

Si vous estimez que notre réponse n'est pas satisfaisante, vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Pour toute information sur la médiation, consultez le site de l'AMF, rubrique Médiateur :http://www.amf-france.org/. Notre politique de réclamation est disponible sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performance passés du FCP et les informations relatives aux performance passées sur les 2 dernières années sont disponibles sur internet www.assetmanagement.hsbc.fr - rubrique Nos Fonds .

Fiscalité : La part est une part de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons » (la définition est disponible dans le prospectus).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.